Commission Culture et médiathèques

Communauté de Communes

Seulles Terre et Mer

Lundi 5 octobre 2026

Présents à cette commission :

Christine BAILLAT ; Jean-Christophe BEAUVAIS ; Aurélia BOCIANOWSKI ; Mathieu CHARPENTIER ; Marion CHICHE LAMY ; Patricia FIZE ; Tiphaine FOUQUEZ ; Virginie GODET–HECQUARD ; Pierre GUINOT-DELERY ; Jacques HEUZE ; Sabrina LAUNAY ; Patrick LAVARDE ; Gwenaëlle LECONTE ; Jean-Marc LEGER ; Sébastien LEJUEZ ; Daniel LESERVOISIER ; Sylvie MATHURIN ; Annick MESLIN ; Katia OMONT ; Véronique PHILOTEE ; Gérard POUCHAIN ; Mégane RONCIER ; Laurence SEVERE ; Geneviève SIRISER, Laurent YVELIN.

Communauté de Communes
Stm
Seulles Terre et Mer

Communauté de Communes
Seulles Terre et Mer

01

Mise en place de la commission

Madame SIRISER, seule candidate, est élue présidente de la commission.

Communauté de Communes
Seulles Terre et Mer

02

Périmètre de la compétence culture

02 Périmètre de la compétence culture

Animation d'un réseau intercommunal de bibliothèques / médiathèques

7 équipements
Audrieu, Creully-sur-Seulles (tête de réseau), Fontaine-Henry, Fontenay-le-Pesnel, Ponts-sur-Seulles, Tilly-sur-Seulles et Ver-sur-Mer
1 équipement accessible à moins de 10 minutes

3 746 inscrits
Soit 20,98 % de la population de Seulles Terre et Mer
(17,5 % en moyenne départementale)

0-14 ans : 42,2 %
15-64 ans : 45,6 %
65 ans et + : 12,2 %

Sources : Statistiques BDC 2025

7 agents (4,8 ETP)
44 bénévoles

Isabelle Risbourg : coordinatrice du réseau
Isaure Lebailly : chargée des actions culturelles et des partenariats

97 animations culturelles en 2025
Salon du livre, spectacles, concerts, ateliers, lectures, conférences, ciné-goûter, soirées jeux, expositions, accueil des scolaires et des RPE, actions hors les murs…

31 235 livres empruntés
1522 revues - 598 CD
534 jeux de société
49 livres audio









Madame SEVERE s'interroge sur l'évolution de la fréquentation au sein des médiathèques ces trois dernières années. Madame SIRISER répond que des chiffres précis pourront être communiqués lors d'une prochaine commission. En ce qui concerne les rendez-vous culturels proposés au sein du réseau, les propositions à destination des familles, comme les spectacles, les ateliers ou les soirées jeux, remportent un franc succès. A contrario, il est plus difficile d'attirer le public lors d'actions liées à l'Education aux Médias et à l'Information (EMI).

Madame GODET-HECQUARD suggère de privilégier les ateliers aux conférences dans ce domaine. Il est répondu que l'équipe des médiathèques a fait le même constat et travaille sur la mise en place d'ateliers pour augmenter la fréquentation. Madame SIRISER évoque les actions mises en place auprès des locaux jeunes autour du journalisme, avec l'intervention d'une journaliste en résidence, et de la radio. Depuis, les locaux jeunes ont acquis du matériel radio pour poursuivre, en autonomie, ce projet.

Suite à une question de Madame SEVERE, il est précisé que le réseau des médiathèques s'équipe petit à petit de matériel pour constituer « un laboratoire de fabrication » comme une badgeuse, une brodeuse numérique et prochainement, une imprimante 3D afin de proposer des ateliers de création au public. La Bibliothèque Départementale du Calvados prête également ce type de matériel.

Madame SIRISER précise que les communes qui le souhaitent peuvent distribuer dans les boites aux lettres de leurs habitants le programme culturel et ainsi solliciter auprès de la communauté de communes, le nombre d'exemplaires nécessaires.
Elle invite les membres de la commission à informer le service culture de Seulles Terre et Mer de la présence d'associations culturelles ou de compagnies artistiques dans leurs communes.

Madame SEVERE sollicite des noms de compagnies pour organiser un spectacle de Noël par exemple. Il est répondu que des contacts peuvent être communiqués par le service culture aux communes qui en font la demande.

Madame FIZE demande s'il est possible de partager des informations et des documents sur l'extranet élus. Il est répondu qu'il s'agit d'une plateforme d'accès aux documents liés aux différentes instances de la communauté de communes comme le conseil communautaire ou les commissions, qui sont mis en ligne uniquement par la communauté de communes. Il ne s'agit pas d'un espace d'échanges.

02 Périmètre de la compétence culture

Conception et organisation d'une programmation annuelle et d'actions culturelles

VIVEZ LA CULTURE
EN SEULLES TERRE ET MER

Offre culturelle à destination de tous les publics

Maillage des évènements sur le territoire

Eventail de propositions alternant toutes les formes artistiques

Organisation d'actions culturelles pour l'enfance et la jeunesse

Accompagnement des acteurs culturels du territoire

Publication d'un agenda culturel

Communauté de Communes
Seulles Terre et Mer

03

Contrats culturels avec les partenaires

03 Contrats culturels avec les partenaires

Contrat de Développement Culturel du Territoire (CDCT) avec le Département

Signé en janvier 2023 pour 3 ans – Avenant d'un an signé en 2026 - Renouvellement en cours

- Construire l'identité culturelle du territoire
- Développer une politique de lecture publique structurée sur l'ensemble du territoire (réalisation d'une étude lecture publique en 2022-2023)
- Développer les pratiques et les enseignements artistiques

Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ) avec la DRAC

Signé en octobre 2024 pour 3 ans – Renouvellement ?

- Créer des liens durables entre les lieux culturels du territoire, les établissements scolaires et les structures d'accueil de l'enfance et de la jeunesse
- Initier les enfants aux pratiques artistiques, dès le plus jeune âge
- Développer les actions autour de l'éducation aux médias et à l'information

Contrat Territoire Lecture (CTL) avec la DRAC

Signé en octobre 2024 pour 3 ans – Renouvellement ?

- Renforcer l'efficacité du réseau
- Enrichir et varier les actions culturelles
- Développer des propositions autour du son, de la musique et de l'image pour tous les publics

→ aides au financement d'actions culturelles et d'un poste au sein du réseau des médiathèques (via le CTL depuis septembre 2024)

75 411 € de subventions cumulées pour les actions culturelles

40 693 € pour le poste en médiathèques

Communauté de Communes Stm Seulles Terre et Mer

Communauté de Communes
Seulles Terre et Mer

04

L’évolution du budget culture

04

Evolution du budget culture

Evolution des dépenses culturelles 2022-2026

	2022	2023	2024	2025	2026
Prog. STM	22 000 €	26 000 €	29 500 €	41 100 €	34 480 €
Actions culturelles			31 500 €	37 100 €	26 300 €
Prog. et actions réseau médiathèques	9 000 €	11 000 €	13 000 €	18 625 €	16 000 €
Subventions aux acteurs culturels	30 626 €	45 000 €	39 500 €	45 500 €	49 500 €
Autres		4 000 €	7 500 €	7 000 €	7 100 €
TOTAL	**61 626 €**	**86 000 €**	**121 000 €**	**149 325 €**	**133 380 €**

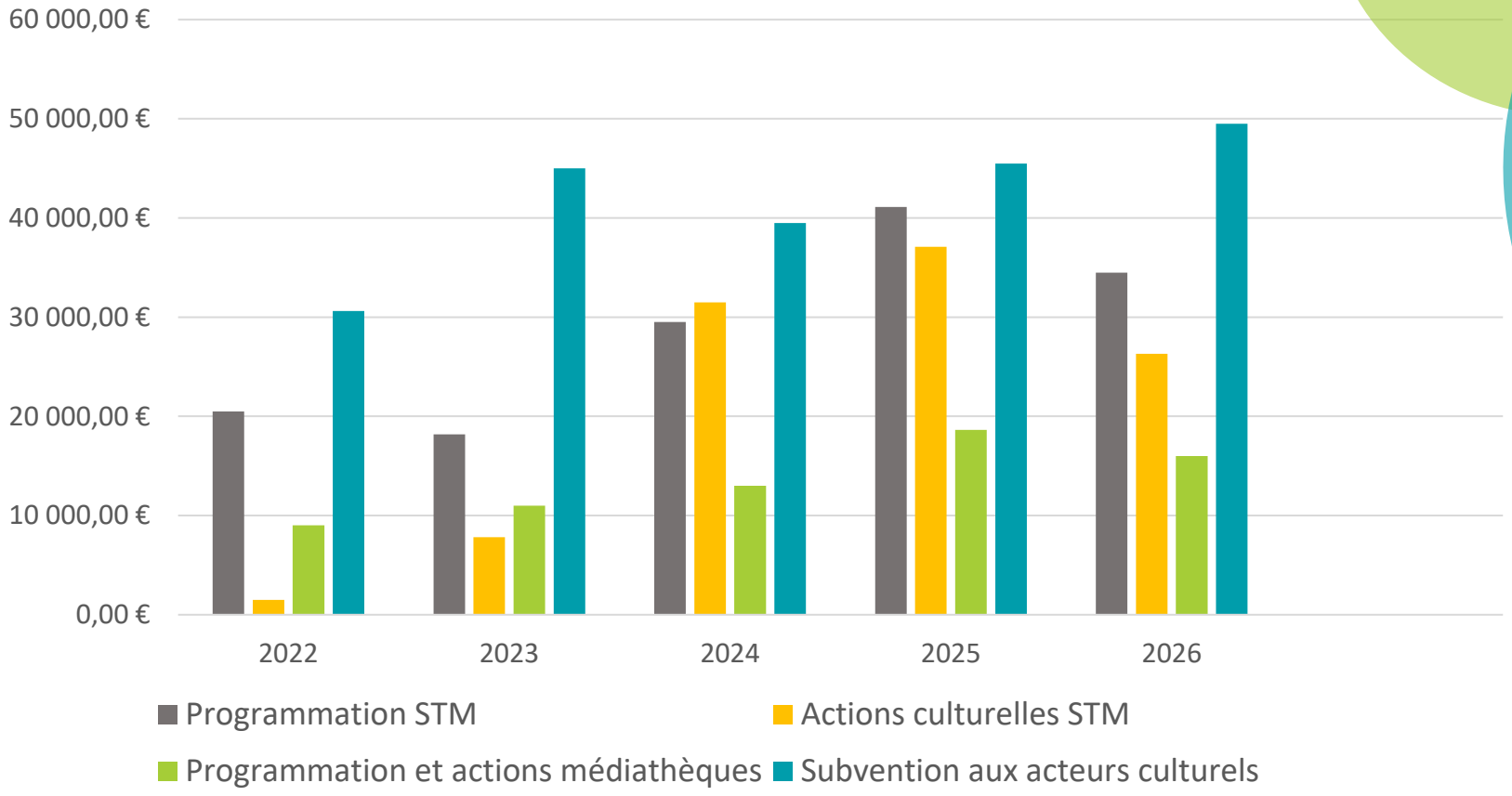
Augmentation du budget grâce :

- À l'attribution de 20 % des recettes de la taxe de séjour depuis 2023
- Aux partenariats avec le département et la DRAC (CDCT, CTEJ, CTL)

04

Evolution du budget culture

Evolution des dépenses culturelles 2022-2026



Communauté de Communes
Seulles Terre et Mer

04

Evolution du budget culture

Evolution des recettes et reste à charge STM 2022-2026

	Recettes de la taxe de séjour	Subventions des partenaires	Total des recettes	Dépenses	Reste à charge STM
2022				61 626 €	**61 626 €**
2023	22 000 €	4 200 €	26 200 €	86 000 €	**59 800 €**
2024	41 518 €	17 627 €	59 145 €	121 000 €	**61 855 €**
2025	53 942 €	33 800 €	87 742 €	149 325 €	**61 583 €**
2026	46 200 €	24 567 €	70 767 €	133 380 €	**62 613 €**

Communauté de Communes Stm Seulles Terre et Mer

Monsieur BEAUVAIS s'étonne que les recettes de la taxe de séjour soient en partie affectées à la culture et à la surveillance des plages, car il indique que cette taxe doit être imputée exclusivement au tourisme. Il n'est pas contre la culture mais il conteste la légalité de cette imputation. Il ajoute que l'office de tourisme Gold Beach enregistre un déficit de 50 000 € *(cette affirmation a été démentie par Madame ADAMI, présidente de l'office de tourisme Gold Beach lors de la commission développement économique et tourisme du 13 octobre 2026).*

Madame SIRISER répond que l'offre culturelle participe au développement touristique du territoire. La surveillance des plages et les chemins de randonnées sont également des activités fortement liées au tourisme.

Suite à une question de Madame CHICHE LAMY concernant l'évolution des recettes de la taxe de séjour entre 2024 et 2025, il est répondu que l'augmentation est due essentiellement à l'impact du 80e anniversaire du Débarquement.

Concernant la répartition des recettes de la taxe de séjour et afin de confirmer sa légalité, il est donné lecture de la fiche n°7 de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) relative à l'affectation du produit de la taxe de séjour : *« La taxe de séjour est une recette imputée en section de fonctionnement du budget de la collectivité ou du groupement. Les dépenses imputées sur le produit collecté doivent permettre à la collectivité ou au groupement d'être en capacité de justifier qu'elles sont de nature à favoriser la fréquentation touristique (par exemple, des dépenses couvrant des travaux d'amélioration qualitative de l'espace public, des dépenses liées à la politique de communication, à la politique culturelle, sportive de la commune ou du groupement, etc.). Il s'agit de dépenses qui agissent sur l'attractivité du territoire concerné (…). »*

Communauté de Communes
Seulles Terre et Mer

05

La programmation culturelle

05 La programmation culturelle



✓ Une programmation de la communauté de communes à destination des familles et du jeune public…

Spectacle *Sous l'arbre*	Ponts-sur-Seulles	52 personnes
Un dimanche avec la compagnie A demain mon amour	Asnelles	40 personnes
Spectacle *L'œuf*	Audrieu	106 personnes
Spectacle musical *A l'ouest je te plumerai*	Tilly-sur-Seulles	121 personnes
Spectacle Stéréotypes TV	Lingèvres	**10 octobre**
Rencontre Mine d'arts	Ver-sur-Mer	**14 novembre**





✓ … qui valorise le patrimoine local

Pierres en Lumières	Eglise de Loucelles	50 personnes
Hip Hop ô Château	Château de Creully-sur-Seulles	300 personnes
Ciné et patrimoine	Prieuré Saint-Gabriel	280 personnes









05 La programmation culturelle

✓ Une programmation diversifiée et enrichie par les acteurs culturels du territoire

ADTLB 11 rendez-vous culturels	Ver-sur-Mer, Asnelles, Ducy-Sainte-Marguerite, Crépon, Hottot-les-Bagues, Creully-sur-Seulles, Loucelles, Saint-Vaast-sur-Seulles
Jazz dans les Près 3 concerts	Fontenay-le-Pesnel, Moulins-en-Bessin, Carcagny
Bouge ton Bessin 2 soirées de festival	Creully-sur-Seulles
Un été au XVIIIe siècle 10 rendez-vous culturels	Ponts-sur-Seulles, Creully-sur-Seulles, Ver-sur-Mer, Graye-sur-Mer, Colombiers-sur-Seulles, Asnelles…
3 bulles d'air sauvage 1 week-end	Creully-sur-Seulles
Soirées littéraires du Bessin 4 lectures	Meuvaines, Asnelles, Creully-sur-Seulles, Fontaine-Henry
La Fête des enfants Spectacles jeune public pendant les vacances	Ferme culturel du Bessin – Creully-sur-Seulles
Les Embruns de musique 2 concerts	Asnelles et Graye-sur-Mer









Madame SIRISER invite les membres de la commission à assister aux rendez-vous culturels programmés sur l'ensemble du territoire. Elle souligne l'importance de l'implication des élus locaux dans l'accueil des évènements organisés dans leur commune.

Madame GODET-HECQUART explique que la commune de Ducy-Sainte-Marguerite n'a pas été satisfaite de l'organisation de « *Mon village se raconte* » par l'ADTLB. Elle estime que cet évènement est très intéressant en soi mais que son organisation doit être revue dans la mesure où c'est la commune qui a dû tout gérer.

Monsieur HEUZE ne partage pas cet avis et souligne l'engagement de l'ADTLB, et plus particulièrement de son président Monsieur NISSE, dans l'organisation de ce même type d'évènement dans la commune de Loucelles.

Madame SIRISER indique que l'ADTLB s'investit dans les petites communes du territoire, en concertation avec la communauté de communes, et que les propositions culturelles de cette association sont complémentaires de celles de Seulles Terre et Mer et des autres acteurs culturels du territoire.

Suite aux questions de Madame SEVERE et de Madame CHICHE LAMY, il est précisé que la programmation culturelle est élaborée suivant un enjeu de maillage du territoire mais aussi en fonction des salles ou équipements disponibles et de la présence des acteurs culturels dans certaines communes. Les dates sont également choisies en fonction de la disponibilité des lieux d'accueil, de celle des artistes et en fonction de l'ensemble des propositions culturelles existantes sur le territoire (dates récurrentes pour des festivals par exemple).

Madame MATHURIN demande à quelle date la commune doit-elle communiquer ses évènements pour apparaître dans le programme culturel de Seulles Terre et Mer. Il est répondu que seuls les rendez-vous culturels programmés directement par la communauté de communes ou par des acteurs culturels qu'elle accompagne financièrement, sont publiés dans le programme culturel. Les communes sont invitées à transmettre les informations liées à leurs rendez-vous culturels, à vocation intercommunale, au service communication de Seulles Terre et Mer pour apparaitre dans l'agenda du site internet ou être relayés sur la page facebook.

Suite à une question de Madame RONCIER concernant les demandes de subvention auprès de la communauté de communes, il est précisé que Seulles Terre et Mer subventionne uniquement des projets culturels portés par des associations culturelles et non par des communes, après étude et selon certains critères.

Monsieur LEJUEZ constate les difficultés engendrées par la volonté de mailler le territoire dans la programmation culturelle. Aussi, il suggère que la communauté de communes investisse dans une scène mobile qu'elle pourrait mettre à disposition des communes pour leurs propres animations qui font également vivre le territoire.

Madame SIRISER souligne l'investissement que représente un tel équipement.

Monsieur LESERVOISIER indique que l'ancienne communauté de communes Val de Seulles avait envisagé d'acquérir une scène mobile pour organiser les soirées d'été du Val de Seulles mais ce projet n'a pas abouti.

Madame SIRISER propose de recenser le matériel appartenant aux différentes communes (estrade, tentes…) et qui pourrait être prêter entre les unes et les autres.

Il est précisé à Madame BAILLAT qu'un rapport d'activités de la bibliothèque de Fontenay-le-Pesnel, mis en perspective avec d'autres bibliothèques du réseau, lui sera transmis prochainement.

Madame SEVERE demande comment la programmation culturelle est-elle arbitrée.

Madame SIRISER explique que le service culture étudie les différentes propositions suivant les axes de développement définis dans les différents contrats culturels avec les partenaires institutionnels. Les évènements organisés directement par la communauté de communes sont dédiés au spectacle vivant et à la valorisation du patrimoine, principalement à destination du public jeune et familial, afin d'être complémentaires des propositions des associations culturelles du territoire comme Happy Jazz Club, la Ferme Culturelle du Bessin, Littérature à Voix Haute, la compagnie des Airs Sauvages, Bouge ton Bessin, Un nouveau monde ou encore l'ADTLB. Le programme est ensuite soumis à la commission culture.

Suite à une demande de Madame FIZE, Madame SIRISER confirme que la commission culture peut être force de propositions dans la programmation. Elle propose de mettre en place un groupe de travail constitué de quelques membres de la commission intéressés pour participer à l'élaboration de la programmation.

Monsieur BEAUVAIS indique que beaucoup de manifestations seront organisées sur le territoire en lien avec le Millénium et demande qui va répertorier l'ensemble des évènements. Madame SIRISER répond que l'office de tourisme Gold Beach pourrait assurer ce rôle.

Monsieur POUCHAIN précise que l'association des Amis de la grange à dîme d'Asnelles portera plusieurs projets sur la thématique du Millénium.

Communauté de Communes
Seulles Terre et Mer

06 Les actions culturelles

06

Les actions culturelles

Enjeux

Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la culture

Développer le triptype de l'Education Artistique et Culturelle (EAC) : connaissance des œuvres, rencontre avec les artistes et pratique des arts

Créer des liens durables avec les acteurs culturels du territoire

Identifier Seulles Terre et Mer comme un acteur culturel









→ **Actions accompagnées dans le cadre du CDCT et du CTEJ**

06 Les actions culturelles

Déploiement des actions culturelles avec les structures enfance et jeunesse

Avec les locaux jeunes

- ✓ Ateliers de pratiques artistiques autour de la culture urbaine proposées en amont de la soirée Hip Hop ô Château (avec restitution)

Graff, danse hip-hop, atelier d'écriture et composition musicale, création vidéo…
Avec l'artiste Oré, la Compagnie Artmind, Créator, La Rose Bleue
Vacances de printemps 2023,2024,2025,2026

- ✓ Ateliers d'Education aux médias et à l'information (EMI) autour de la conception d'une créature destinée à hanter l'internet.

Exploration de manière créative et critique les mécanismes de la désinformation et des illusions
Avec l'association Rogue Eléphant
Vacances de juillet 2025

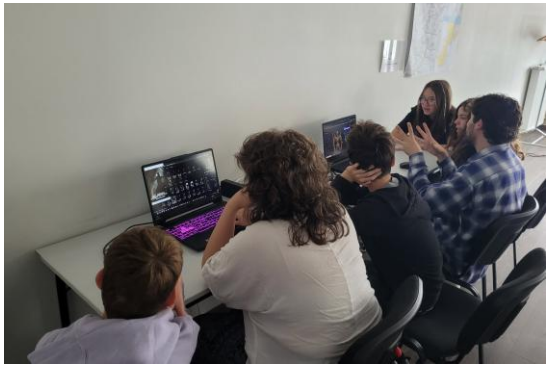
- ✓ Stage de théâtre : découverte et expérimentation des outils du théâtre (jeu, improvisation, voix espace et écriture) + présence à une représentation théâtrale dans une salle de spectacle à Caen + restitution

Avec la Compagnie Frappe-Tête Théâtre
Vacances de la Toussaint 2026









06 Les actions culturelles

✓ Déploiement des actions culturelles avec les structures enfance et jeunesse

Avec les centres de loisirs

✓ Ateliers d'initiation à l'art, découverte du patrimoine architectural et de la chevalerie

Avec Corine Vervaeke guide conférencière - Vacances de de la Toussaint



✓ Création d'un court métrage d'animation *Chashomon*

Implication dans toutes les étapes du processus de création, de l'écriture à l'enregistrement des dialogues en passant par la conception et l'animation des personnages.

https://seulles-terre-mer.fr/actualites/votez-pour-chashomon-le-court-metrage-des-centres-de-loisirs-de-seulles-terre-et-mer/

Avec l'association Rogue Elephant - Vacances de la Toussaint 2025



✓ Ateliers de sensibilisation musicale

Approche ludique et joueuse de la musique autour de la découverte, du jeu collectif et de l'expérimentation + création d'un spectacle final

Avec la compagnie des Airs Sauvages - 2026/2027



✓ Création d'un spectacle de marionnettes

Ateliers contes et récits, marionnettes, musique et percussion, découverte de la régie + présence à un spectacle de la compagnie + création d'un spectacle final

Avec la compagnie Hardie – Vacances scolaires 2026-2027



06 Les actions culturelles

✓ Déploiement des actions culturelles auprès des écoles

Materfilms

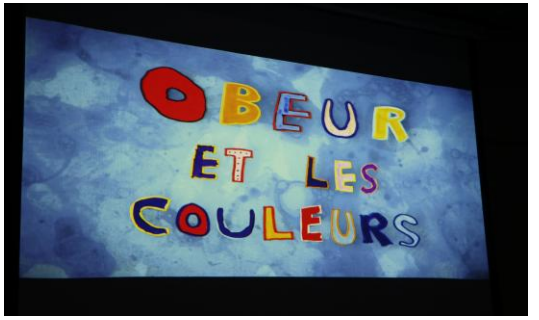
Création d'un court métrage d'animation avec écriture d'un scénario collectif avec des écoles francophones.
Transformation de l'histoire en objet cinématographique (*Pot de cornes à la ferme* et *Obeur et les couleurs)*
https://seulles-terre-mer.fr/actualites/pot-de-cornes-a-la-ferme-le-film-danimation-des-eleves-de-maternelle-daudrieu/
Avec les associations Materlivres et Rogue Eléphant
1 classe de maternelles en 2025 (Audrieu) et 2026 (Ver-sur-Mer)
2027 : classe de l'école de Moulins-en-Bessin

Ricochets

Ateliers artistiques autour de la peinture, le théâtre d'objets et l'éveil corporel en lien avec des lieux patrimoniaux + exposition + ateliers parents/enfants + présence du Créa bus
Avec la compagnie Créa – 2027
3 écoles : Tilly-sur-Seulles, Ponts-sur-Seulles, Ver-sur-Mer









06 Les actions culturelles

✓ Déploiement des actions culturelles auprès des écoles

Les Petits Artistes de la Seulles

Initiation des scolaires à des pratiques artistiques instrumentales et vocales

Ateliers

Ensemble instrumental
Chant et percussions corporelles
Danses traditionnelles
Création sonore et vidéo

Création d'un spectacle

2 journées de répétition et 2 représentations devant les familles

Avec la compagnie des Airs Sauvages (6 intervenants – 120 h d'intervention)
2025 : Ver-sur-Mer, Ponts-sur-Seulles, Moulins-en-Bessin, Audrieu, Lingèvres
2026 : Fontaine-Henry, Creully-sur-Seulles, Fontenay-le-Pesnel, Tilly-sur-Seulles
2027 : Graye-sur-Mer/Banville, Creully-sur-Seulles, Audrieu, Lingèvres
530 élèves cumulés de la petite section au CM2

→ Multiplicité des temps artistiques : découverte, apprentissage, répétition et spectacle
→ Mise en mouvement d'un désir artistique au sein des écoles
→ Expérience collective qui crée du lien entre les écoles









Communauté de Communes
Seulles Terre et Mer

07

Convention de partenariat avec le département pour le développement des ressources numériques dans les bibliothèques

07

Convention de partenariat avec le département pour le développement des ressources numériques dans les bibliothèques

La boite numérique

- Favorise l'accessibilité des ressources numériques dans les bibliothèques
- Propose, via un site internet : des films, de l'autoformation, de la presse en ligne, des contenus jeunesse, des jeux vidéo en ligne, des contenus musicaux, des livres numériques
- Accessible par tout usager d'une bibliothèque (inscription préalable)



Il est nécessaire de renouveler la convention de mise à disposition de la boîte numérique entre Seulles Terre et Mer et la Bibliothèque du Calvados.

- Durée : **4 ans** (du 01/01/2026 au 31/12/2029)
- Participation financière : 0,20 € par an et par habitant soit **3 515,40 €**

Augmentation de 0,05 € par habitant due notamment à la hausse du prix des ressources comme le visionnage de films.

Il sera demandé au conseil communautaire d'autoriser le Président à signer cette convention.

Communauté de Communes Seulles Terre et Mer